

# L'ÉCRITURE DES NOMS DE LIEUX BRETONS

PAR JEAN-YVES LE MOING

Lorsqu'on examine les notations graphiques des noms de lieux, on s'aperçoit rapidement que ces notations ne sont pas toujours conformes à la prononciation de ces noms en breton, qu'elles soient anciennes ou modernes ; en effet, l'orthographe française est issue de celle du latin, laquelle était parfaitement logique pour cette langue ; le français a connu une forte évolution phonétique par rapport au latin, ce qui a entraîné que l'orthographe française n'est plus logique : ainsi le « c » a aujourd'hui le son du « s » devant « e » et « i » et le « g » a celui du « j » devant les mêmes voyelles ; mais ces évolutions phonétiques ne sont pas arrivées en breton ; de même, le « qu » latin notait un « k<sup>W</sup> » comme dans « quatuor », devenu « quatre » en français, mais le « qu » se prononce en français moderne comme un « c » dur ; l'orthographe française s'est imposée au breton au moyen-âge, mais elle n'était pas toujours adaptée à la prononciation du breton, qui a connu des évolutions phonétiques différentes ; dans certains cas cela pose problème pour lire correctement les noms bretons.

Le travail de la commission Toponymie de l'ARSSAT sur les noms de lieux du Vieux-Marché a permis de comparer formes anciennes et formes modernes des notations écrites et d'en déduire un certain nombre de constatations ; les formes anciennes exploitées ont été : les fiches cartonnées réalisées par dom Godu aux archives de Saint-Brieuc à partir des relevés des états des sections du cadastre napoléonien (1835), les noms figurant sur les plans du même cadastre, les noms de la carte de Cassini (XVIII<sup>ème</sup> siècle), les noms cités par Jean Ogée dans son Dictionnaire de Bretagne publié vers 1780, ceux donnés par ses continuateurs pour la réédition de 1843 de son dictionnaire, ainsi que les noms des réformations de la noblesse de 1427 et de 1535 et du relevé des fouages de 1426.

Les relevés modernes des noms de lieux utilisés pour cette étude ont été tout d'abord les noms usuels de lieux-dits et de villages tels qu'on peut les voir sur les cartes IGN au 1/25.000 ou dans les listes de l'INSEE ; y ont été ajoutés les noms du cadastre moderne.

Les noms saisis par dom Godu aux archives départementales donnent un état des lieux de l'écriture des noms bretons au début du XIX<sup>ème</sup> siècle ; on voit rapidement que cette écriture maintient l'usage de celle utilisée depuis plusieurs siècles. L'examen de ces noms permet d'avoir une idée de l'évolution des règles d'orthographe utilisées au cours du temps. Ce qui surprend dans les fiches de dom Godu, c'est qu'elles semblent utiliser un grand nombre de notations en usage à l'époque du moyen breton ; on peut penser que l'époque qui correspond le mieux à cette ancienne orthographe est celle du début du XV<sup>ème</sup> siècle, après la fin de la guerre de succession de Bretagne, lors de l'implantation d'une administration ducal développée à Nantes. Ainsi, l'usage de l'article « an » du moyen breton est très fréquent (alors qu'il est devenu « ar », sauf devant les initiales « d », « h », « n », « t » et les voyelles) ; les consonnes qui posent des problèmes de lecture sont essentiellement « c » et « g », ainsi que le « h » devenu muet en français et les notations de la semi-consonne « w ».

L'examen des enregistrements du cadastre moderne montre qu'il s'est produit depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle une lente évolution des notations écrites : essentiellement le remplacement de l'article « an » par « ar » (parfois même de façon erronée devant un « t » initial), et le remplacement de « ch » par « c'h » pour noter la spirante sourde. La notation des mutations initiales n'est toujours pas assurée complètement : on trouvera aussi bien « Parc ar Quezec », le champ des chevaux, « ar Cosquer », la vieille villa, au lieu de « Parc ar C'hezec », « ar Gosquer ».

### **Les notations graphiques depuis le Moyen Âge**

Plusieurs problèmes de notation apparaissent à la lecture des noms de lieux bretons, aussi bien au cadastre moderne qu'au cadastre napoléonien ; ces problèmes de notation ne sont pas propres au Trégor, mais concernent l'ensemble de la Basse-Bretagne : les changements orthographiques survenus au cours du temps ont été pris en compte de façon aléatoire et non systématique. Les deux consonnes « c » et « g » posent de vrais problèmes parce qu'elles ont deux valeurs phonétiques en français. Le « h » pose quelques problèmes moins gênants, tandis que la semi-consonne « w » souffre surtout d'une non-reconnaissance par le français et donc d'un traitement marqué par la multiplicité des notations.

Le « c » dur suivi d'un « e » ou d'un « i » est noté « qu » très souvent (sauf pour les noms en « Ker »), de même pour le « g » dur suivi d'un « e » ou d'un « i » noté « gu » ; si le latin notait « qu » le phonème « k<sup>w</sup> », la disparition du « w » en français après « q » et « g » a entraîné que « qu » et « gu » ne notent plus que des « q » et des « g » durs en français alors qu'en breton ils vont noter de la même façon la présence ou non d'un « w » après ces consonnes. On aura ainsi la même notation « guel » pour « gwell » (meilleur) et pour « gell » (bai, couleur châtaigne).

La semi-voyelle « w » (notée en vieux breton par « uu » et « vv ») est écrite depuis le moyen breton de plusieurs façons : « u », « hu », « ou », « hou », « o », « ho », « vo », ce qui donne par exemple « goas », ruisseau, mais aussi les formes mutées « hoas », « ouas » et « voas » : on peut lire ainsi « an Goas » sans mutation ou « ar Hoas », « ar Ouas », « ar Voas » quand les mutations de la consonne initiale sont notées. Il faut remarquer que la notation du « w » par « vo » semble spécifiquement bretonne et attachée au moyen breton. Enfin, « ch » peut noter aussi bien la chuintante « ch » très connue en français (chat, chien, etc..) que la spirante sourde du breton notée aujourd'hui « c'h » (comme dans « c'hwec'h », six).

Autre consonne à problème, le « h » qui n'est bien souvent plus prononcé en français : on l'entend encore rarement dans des onomatopées comme « hue », « hé », « ho », ... Cette consonne indispensable dans la plupart des autres langues a reçu un usage très diversifié pour écrire le moyen breton, depuis la valeur de consonne jusqu'à un simple usage décoratif... ainsi le « h » peut représenter la spirante « c'h » éventuellement adoucie, mais aussi servir de séparateur, comme dans « Burluhec » (« Brulueg », endroit où il y a des digitales) ou « Bardalahé » (« Barr d'al Laé », la barre, peut-être rocheuse, du haut...) ; parfois il n'y a aucun usage autre que décoratif, comme dans « Huel », haut, dont l'origine est un celtique commun « uxellos » donnant « uhel » aujourd'hui. Inversement, le « h » breton adouci peut disparaître dans les notations anciennes, puisqu'il semble que « an hent », le chemin, soit noté plusieurs fois « an Nen », voire « an Neun ».

### **L'évolution de l'orthographe des dictionnaires**

Il paraît donc utile de faire un rapide historique des modifications de l'orthographe survenues lors du passage du moyen breton (de 1100 à 1650) au breton moderne (à partir de 1650).

C'est en 1659 que le père Maunoir publie son dictionnaire dans lequel il tente de faire évoluer

l'orthographe vers celle du breton moderne : il écrit « go » au lieu de « goff » (forgeron), supprimant ainsi le « ff » final, consonne du moyen breton intermédiaire entre « f » et « v » qui souvent n'est plus prononcée en breton moderne mais remplacée par une nasalisation de la voyelle précédente (et symbolisée par un tilde au-dessus d'un « n » : « ñ ») ; il innove également en notant « c'h » la spirante sourde issue du « c » et confondue dans l'écriture avec « ch ». Mais il n'introduit ni le « w » ni le « k », et conserve donc l'ambiguïté des notations « gu » et « qu ».

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle, de nouveaux dictionnaires apparaissent : le dictionnaire manuscrit de dom Le Pelletier est achevé en 1716, mais l'ouvrage ne sera édité qu'en 1752 dans une version abrégée. Le dictionnaire de Grégoire de Rostrenen est édité en 1732. Le dictionnaire vannetais de Pierre de Chalons sort en 1723.

On peut voir en consultant ces ouvrages que Grégoire de Rostrenen utilise le « q » seul pour noter un « k » dur (« qelen » houx, « qistin », châtaigne) et qu'il note « ü » le « w » (« güir », vrai et « güell », meilleur, face à « guer », mot et « guell », bai). Pour le « ü », il suit l'exemple de Pierre de Chalons en vannetais, qui note « güel », meilleur et « güir », mot, mais « quelen », houx et « quistin », châtaigne. Le « q » seul pour noter un « k » n'aura apparemment pas de succès.

Dom Le Pelletier va innover encore plus : s'appuyant sur l'orthographe du gallois, à partir du dictionnaire de Davies, il introduit le « k » et le « w », notant « gwell », meilleur, « gwir », vrai, « kelen », houx, « kistin », châtaigne ; il utilise aussi « gh » pour noter un « g » dur devant « e » et « i » (« ghell », bai, « gher », mot). Mais ces trois innovations ne vont pas passer dans les noms de lieux. En effet, ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle que les dictionnaires de Le Gonidec et de Troude vont confirmer le « k » et le « w » ; en vannetais, il faudra attendre le dictionnaire d'Ernault en 1904 pour voir apparaître le « k » mais pas encore le « w ».

Au XIX<sup>ème</sup> siècle, ce sont donc des notations antérieures à la Révolution et datant parfois de plusieurs siècles qui persistent pour les noms de lieux et elles n'évoluent plus guère désormais, sauf à l'époque moderne où une vaste campagne de modernisation de l'écriture des noms de lieux est lancée par Ofis ar Brezhoneg, suivant une directive européenne qui demande que les noms de lieux soient écrits dans la langue où ils ont été créés. Ceci se fait donc peu à peu avec l'orthographe du breton moderne.

Il n'en reste pas moins que dans beaucoup de documents (impôts, actes notariaux, ...) l'avancée vers le breton moderne n'est pas encore réalisée : on peut noter une présence aléatoire de la spirante sourde « c'h » parfois encore notée « ch » ; on rencontre de même un certain nombre de fois l'article « an » du moyen breton et les mutations de la consonne initiale peuvent être notées ou pas. La notation du « w » reste multiple ; la différence entre un « g » dur et un « gw » est rarement faite (on a presque toujours « gu »), pas plus qu'entre un « k » et un « kw » (tous deux notés « qu ») ; la consonne « j » est souvent notée « ge » (comme dans le français « geai » prononcé « jè »), alors que l'usage d'un « e » muet adapté au français ne l'est pas au breton, etc.

Il faudra encore beaucoup de temps pour arriver à une standardisation de fait dans l'écriture des noms de lieux, qui permettra de pallier un certain nombre d'obstacles actuels à la compréhension et même à la lecture correcte de certains mots.